



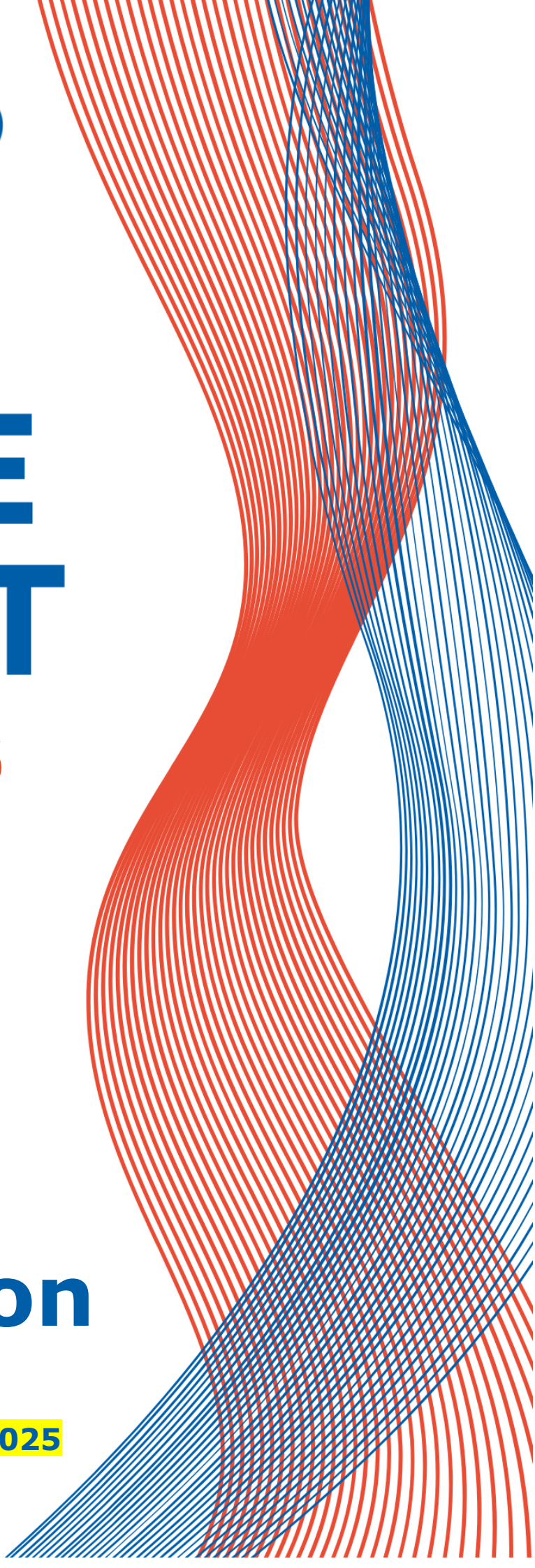
Union Nationale
du Sport Scolaire

FICHE SPORT

2025 - 2026

Course d'orientation

Mise à jour **le 15 septembre 2025**



Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directeur adjoint de l'UNSS en charge de l'activité : Frédéric Bost

Délégué technique UNSS

Bruno GANDILHON – Directeur du service régional UNSS de Reims

UNSS

Virginie MINOT – Technique et contrôle des tracés

Olivier GUENIN – Suivi des Jeunes Arbitres

Guillaume ROCHE – GEC et contrôle des tracés

Cindy BECU – Suivi des Jeunes Arbitres

Marie VUILLEMARD – Sport Partagé

FFCO

Céline LEMERCIER – contrôle des tracés

Joël LE COZ

Sommaire de la Fiche Sport Course d'orientation 2025 - 2026

Règlement Fédéral Sportif et Artistique	4
Championnat de France UNSS Équipe Collège Établissement	5
Championnat de France UNSS Équipe Lycée Établissement	6
Championnat de France UNSS Équipe Collège Sport Partagé.....	7
Championnat de France UNSS Équipe Lycée Sport Partagé.....	8
Championnat de France UNSS Équipe Collège Excellence	9
Championnat de France UNSS Équipe Lycée Excellence	10
Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »	11
Divers	11
Annexe 1 : 6 premiers des deux derniers CF UNSS « Etablissement »	12
Annexe 2 : Absence au protocole du CF 2024	13
Annexe 3 : Règlement et Format minimum des championnats qualificatifs	13
Annexe 4 : Sport Partagé	14

Règlement Fédéral Sportif et Artistique

Se référer au [Règlement Fédéral Sportif et Artistique \(RFSA\)](#) mis en ligne sur **OPUSS**

Les règlements et les livrets d'accompagnement de la C.O UNSS sont régulièrement travaillés par les membres de la CMN. Ils sont accessibles à visibilité publique, sur la plateforme OPUSS en cliquant sur le lien suivant : [Course d'orientation - Documents CMN](#)

Championnat de France UNSS Équipe Collège et Lycée Établissement

[RFSA Article 15](#)

Les équipes ayant un « **poids d'équipe** » (addition des points du classement national FFCO des 4 coureurs) **supérieur ou égal à 5000 points en Collège et 13000 points en Lycée** ne peuvent pas participer aux CF Équipe Établissement.

Le « **poids d'équipe** » s'obtient en additionnant le classement national FFCO (CN) **au 31 décembre 2025** des élèves licenciés FFCO auquel est ajouté un nombre de points fixé à l'avance pour les élèves non licenciés FFCO ou licenciés FFCO n'ayant pas de CN. Le fichier avec les points à prendre en compte, seul document de référence, sera mis en ligne sur Opuss début **janvier 2026**.

Pour les élèves licenciés FFCO ayant un CN inférieur au nombre de points fixé pour chacune des catégories Collège et Lycée, le nombre de points pris en compte sera d'office celui d'un élève licencié FFCO sans CN. **Les coureurs n'ayant pas de classement national FFCO ou ayant un classement national FFCO inférieur à 500 points en Collège ou 1500 points en Lycée** se verront attribuer d'office **500 points en Collège et 1500 points en Lycée**.

Championnat de France UNSS Équipe Collège et Lycée Sport partagé

[RFSA article 16](#)

Les équipes Collèges Sport Partagé ne doivent pas comporter un élève qui a plus de **2500 points** au CN FFCO **au 31/12/2025**.

Les équipes Lycée Sport Partagé ne doivent pas comporter un élève qui a plus de **4000 points** au CN FFCO **au 31/12/2025**.

Championnat de France UNSS Équipe Collège et Lycée Excellence

[RFSA article 18](#)

Références spécifiques Course d'Orientation :

- **Annexe 1 : les AS classées dans 6 premières des CF UNSS « Etablissement » 2024 et 2025 ne sont pas autorisées à participer au CF Equipe Etablissement 2026 en Course d'Orientation et Raid Multisports. Ces AS peuvent s'inscrire en Excellence dans ces deux activités.**

Championnat de France UNSS Équipe Collège Établissement

Composition des délégations

Composition des participants Voir RFSA article 19	4 compétiteurs Collèges mixtes (2 garçons maximum) Catégorie d'âge Collèges : 2014 – 2013 – 2012 – 2011 – 2010 2015 : possible avec surclassement Voir conditions RFSA (Art. 19.4)
Jeune Juge Lien Livret JJ	1 Jeune Arbitre, certifié académique minimum, désigné par le service régional, représentant les équipes Etablissement, Excellence et Sport Partagé de l'académie. Il n'est pas compétiteur.
Jeune Coach Lien livret JC	1 Jeune Coach par équipe qualifiée, certifié académique minimum. Il est compétiteur et intégré à la composition d'équipe.
Accompagnateur Voir RFSA article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe

Modalités de rencontres

Tenue de compétition Voir RFSA article 7	Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RFSA UNSS
Règlement	Rappel : un Poste Manquant (PM) dans chaque épreuve ne permet pas d'être classé. Annexe 3 : Règlement et Format minimum des championnats qualificatifs Course d'orientation - Documents CMN
Formule de compétition	2 épreuves : 1. Relais : alternance obligatoirement "long/court/long/court". 2. Répartition sur réseau de postes En cas d'égalité entre deux équipes, c'est l'épreuve de « Répartition » qui départage les équipes.
Modalités de qualification Voir RFSA Article 37	25 AS Championnes d'académie catégorie Etablissement des IA1 à 10. 1 AS représentante de la zone Océan Indien 1 AS représentante de la zone Antilles Repêchages possibles dans la limite de 64 AS pour l'ensemble du CF.
Nombre d'équipes	64 équipes maximum au CF Collège. Nombre englobant les Équipes Établissement, Excellence et Sport Partagé.
Titre décerné Voir RFSA Article 46	Champion de France UNSS Collèges Mixtes Etablissement

Championnat de France UNSS Équipe Lycée Établissement

Composition des délégations

Composition des participants Voir RFSA article 19	4 compétiteurs Lycées mixtes (2 garçons maximum) Catégorie d'âge Lycées : 2011 – 2010 – 2009 – 2008 – 2007 Pas de surclassement
Jeune Juge Lien Livret JJ	1 Jeune Arbitre, certifié académique minimum, désigné par le service régional, représentant les équipes Etablissement, Excellence et Sport Partagé de l'académie. Il n'est pas compétiteur.
Jeune Coach Lien livret JC	1 Jeune Coach par équipe qualifiée, certifié académique minimum. Il est compétiteur et intégré à la composition d'équipe.
Accompagnateur Voir RFSA article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe

Modalités de rencontres

Tenue de compétition Voir RFSA article 7	Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RFSA UNSS.
Règlement	Rappel : un Poste Manquant (PM) dans chaque épreuve ne permet pas d'être classé. Annexe 3 : Règlement et Format minimum des championnats qualificatifs Course d'orientation - Documents CMN
Formule de Compétition	2 épreuves : 1. Relais : alternance obligatoirement "long/court/long/court". 2. Répartition sur réseau de postes En cas d'égalité entre deux équipes, c'est l'épreuve de « Répartition » qui départage les équipes.
Modalités de qualification Voir RFSA Article 37	25 AS Championnes d'académie catégorie Etablissement des IA 1 à 10. 1 AS représentante de la zone Océan Indien 1 AS représentante de la zone Antilles Repêchages possibles dans la limite de 64 AS pour l'ensemble du CF.
Nombre d'équipes	64 équipes maximum au CF Lycée Nombre englobant les Équipes Établissement, Excellence et Sport Partagé
Titre décerné Voir RFSA Article 46	Champion de France UNSS Lycées Mixtes Etablissement Champion de France UNSS Lycées Filière Professionnelle Mixtes Etablissement.

Championnat de France UNSS Équipe Collège Sport Partagé

Composition des délégations

Composition Des équipes Voir RFSA article 19 Guide d'accompagnement Sport Partagé	4 compétiteurs	2 élèves valides Catégorie d'âge Collèges élèves valides : 2014 – 2013 – 2012 – 2011 – 2010 2015 : possible avec surclassement Voir conditions RFSA (Art. 19.4)
		2 élèves en situation de handicap avec attestation MDPH ou MDA. Catégorie d'âge Collèges ESH : 2014 – 2013 – 2012 – 2011 – 2010 – 2009 – 2008 2015 : possible avec surclassement Voir conditions RFSA (Art. 19.4) Plus de détails dans le guide d'accompagnements Sport Partagé .
Mixité obligatoire parmi les 4 compétiteurs : 1 fille et 1 garçon minimum		
Jeune Juge Lien livret JJ	1 Jeune Arbitre, certifié académique minimum, désigné par le service régional, représentant les équipes Etablissement, Excellence et Sport Partagé de l'académie. Il n'est pas compétiteur.	
Jeune coach Lien livret JC	1 Jeune Coach par équipe qualifiée, certifié académique minimum. Il est compétiteur et intégré à la composition d'équipe.	
Accompagnateur Voir RFSA article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe ou plus en fonction des besoins spécifiques	

Modalités de rencontres

Tenue de compétition Voir RFSA article 7	Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RFSA UNSS
Règlement	Rappel : un Poste Manquant (PM) dans chaque épreuve ne permet pas d'être classé. Annexe 3 : Règlement et Format minimum des championnats qualificatifs Course d'orientation - Documents CMN
Formule de Compétition	Deux épreuves : 1. Relais (4 circuits) : 2 circuits courts, un pour chaque élève ESH accompagné obligatoirement d'un JA par sécurité et respect du temps de course // 2 autres circuits, un pour chaque élève valide. 2. Répartition sur réseau de postes (4 doigts SI pour l'équipe) En cas d'égalité, c'est l'épreuve de « Répartition » qui départage les équipes.
Modalités de qualification Voir RFSA Article 37	10 équipes qualifiées par la CMN Pour déterminer la classification des ESH, voir annexe 4 : Sport Partagé Guide d'accompagnement Sport Partagé
Nombre d'équipes	64 équipes maximum au CF Collège Nombre englobant les Équipes Établissement, Excellence et Sport Partagé
Titre décerné Voir RFSA Article 46	Champion de France UNSS Collèges Mixtes Sport Partagé

Championnat de France UNSS Équipe Lycée Sport Partagé

Composition des délégations

Composition Des équipes Voir RFSA article 19 Guide d'accompagnement Sport Partagé	4 compétiteurs	2 élèves valides Catégorie d'âge unique Lycées Sport Partagé : 2011 et avant Pas de surclassement
		2 élèves en situation de handicap avec attestation MDPH ou MDA Catégorie d'âge unique Lycées Sport Partagé : 2011 et avant Plus de détails dans le guide d'accompagnements Sport Partagé . Pas de surclassement
		Mixité obligatoire parmi les 4 compétiteurs : 1 fille et 1 garçon minimum
Jeune Juge Lien livret JJ	1 Jeune Arbitre, certifié académique minimum, désigné par le service régional, représentant les équipes Etablissement, Excellence et Sport Partagé de l'académie. Il n'est pas compétiteur.	
Jeune coach Lien livret JC	1 Jeune Coach par équipe qualifiée, certifié académique minimum. Il est compétiteur et intégré à la composition d'équipe.	
Accompagnateur Voir RFSA article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe ou plus en fonction des besoins spécifiques	

Modalités de rencontres

Tenue de compétition Voir RFSA article 7	Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RFSA UNSS
Règlement	Rappel : un Poste Manquant (PM) dans chaque épreuve ne permet pas d'être classé. Annexe 3 : Règlement et Format minimum des championnats qualificatifs Course d'orientation - Documents CMN
Formule de Compétition	Deux épreuves : 1. Relais (4 circuits) : 2 circuits courts, un pour chaque élève ESH accompagné obligatoirement d'un JA par sécurité et respect du temps de course // 2 autres circuits, un pour chaque élève valide. 2 Répartition sur réseau de postes (4 doigts SI pour l'équipe) En cas d'égalité, c'est l'épreuve de « Répartition » qui départage les équipes.
Modalités de qualification Voir RFSA Article 37	10 équipes qualifiées par la CMN Pour déterminer la classification des ESH, voir annexe 4 : Sport Partagé Guide d'accompagnement Sport Partagé
Nombre d'équipes	64 équipes maximum au CF Lycée Nombre englobant les Équipes Établissement, Excellence et Sport Partagé
Titre décerné Voir RFSA Article 46	Champion de France UNSS Lycées Mixtes Sport Partagé

Championnat de France UNSS Équipe Collège Excellence

Composition des délégations

Composition des participants <u>Voir RFSA</u> article 19	4 compétiteurs Collèges mixtes (2 garçons maximum) Catégorie d'âge Collèges 2014 – 2013 – 2012 – 2011 – 2010 2015 possible avec surclassement Voir conditions RFSA (Art. 19.4)
Jeune Juge <u>Lien Livret JJ</u>	1 Jeune Arbitre, certifié académique minimum, désigné par le service régional, représentant les équipes Etablissement, Excellence et Sport Partagé de l'académie. Il n'est pas compétiteur.
Jeune Coach <u>Lien livret JC</u>	1 Jeune Coach par équipe qualifiée, certifié académique minimum. Il est compétiteur et intégré à la composition d'équipe.
Accompagnateur <u>Voir RFSA</u> article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe

Modalités de rencontres

Tenue de compétition <u>Voir RFSA</u> article 7	Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RFSA UNSS
Règlement	Rappel : un Poste Manquant (PM) dans chaque épreuve ne permet pas d'être classé. Annexe 3 : Règlement et Format minimum des championnats qualificatifs Course d'orientation - Documents CMN
Formule de compétition	Deux épreuves : 1. Relais : alternance obligatoirement "long/court/long/court". 2. Répartition sur réseau de postes En cas d'égalité entre deux équipes, c'est l'épreuve de « Répartition » qui départage les équipes.
Modalités de qualification <u>Voir RFSA</u> Article 36	25 AS Championnes d'académie catégorie Excellence des IA 1 à 10. 1 AS représentante de la zone Océan Indien 1 AS représentante de la zone Antilles Repêchages possibles dans la limite de 64 AS pour l'ensemble du CF. Pour être qualifiée, l'équipe championne académique de la catégorie Excellence doit être classée doit être classée première , toutes catégories confondues (dit « au scratch »), à l'issue du championnat d'académie.
Nombre d'équipes	64 équipes maximum au CF Collège. Nombre englobant les Équipes Etablissement, Excellence et Sport Partagé
Titre décerné <u>Voir RFSA</u> Article 46	Champion de France UNSS Collèges Mixtes Excellence

Championnat de France UNSS Équipe Lycée Excellence

Composition des délégations

Composition des participants <u>Voir RFSA article 19</u>	4 compétiteurs Lycée mixtes (2 garçons maximum) Catégorie d'âge Lycées : 2011 – 2010 – 2009 – 2008 – 2007 Pas de surclassement
Jeune Juge <u>Lien Livret JJ</u>	1 Jeune Arbitre, certifié académique minimum, représentant les équipes Etablissements, Excellence et Sport Partagé de son académie Il peut être d'une autre association sportive de l'académie. Il n'est pas compétiteur. En cas d'absence ou inaptitude, les équipes de l'Académie concernées ne pourront pas participer au Championnat de France.
Jeune Coach <u>Lien livret JC</u>	1 Jeune Coach par équipe qualifiée, certifié académique obligatoire. Il est compétiteur et intégré à la composition d'équipe. En cas d'absence, l'équipe concernée ne pourra participer au Championnat de France.
Accompagnateur <u>Voir RFSA article 43</u>	1 à 2 accompagnateurs par équipe

Modalités de rencontres

Tenue de compétition <u>Voir RFSA article 7</u>	Les concurrents représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Possibilité de créer un blason, voir règlement. Les maillots doivent être portés correctement.
Règlement	Rappel : un Poste Manquant (PM) dans chaque épreuve ne permet pas d'être classé. Annexe 3 : Règlement et Format minimum des championnats qualificatifs Course d'orientation - Documents CMN
Formule de compétition	Deux épreuves : 1. Relais : alternance obligatoirement "long/court/long/court". 2. Répartition sur réseau de postes En cas d'égalité entre deux équipes, c'est l'épreuve de « Répartition » qui départage les équipes.
Modalités de qualification <u>Voir RFSA Article 36</u>	25 AS Championnes d'académie catégorie Excellence des IA 1 à 10. 1 AS représentante de la zone Océan Indien 1 AS représentante de la zone Antilles Repêchages possibles dans la limite de 64 AS pour l'ensemble du CF. Pour être qualifiée, l'équipe championne académique de la catégorie Excellence doit être classée première , toutes catégories confondues (dit « au scratch »), à l'issue du championnat d'académie.
Nombre d'équipes	64 équipes maximum au CF Lycée Nombre englobant les Équipes Établissement, Excellence et Sport Partagé
Titre décerné <u>Voir RFSA Article 46</u>	Champion de France UNSS Lycées Mixtes Excellence

Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »

Jeune Juge :

- Le jeune arbitre doit se présenter le jour de l'accueil en étant apte à officier sur le championnat.
- Il s'engage à s'investir dans son rôle tout au long du championnat.

En cas de non-respect de ces obligations, l'association sportive concernée ne pourra pas participer au championnat de France et / ou sera déclassée après décision du jury sportif.

Toute intervention d'adulte, sauf le responsable des **Jeunes Juges** de la rencontre, auprès d'un Jeune Juge est interdite.

L'utilisation de tout support photo ou vidéo n'est pas autorisée pour porter réclamation.

L'utilisation d'un support photo ou vidéo est possible dans le cadre de la formation du Jeune Juge par le responsable Jeunes Juges.

Jeune Coach :

Sur l'épreuve académique ou nationale de répartition, le **Jeune Coach** de l'équipe doit être autorisé à consulter la carte du Réseau de Postes (avec stylo-surligneur et plaquette support si besoin) 1' avant d'être rejoints par ses 3 équipiers pour gérer collectivement la répartition des différents postes.

Équivalences fédérales

Dans le cadre de la signature de la convention nationale FFCO – UNSS, la Commission Jeune de la FFCO en lien avec l'UNSS propose les équivalences suivantes :

Union Nationale du Sport Scolaire	Fédération Française de Course d'Orientation
Je suis Jeune Juge Académique	Balise Bleue FFCO
Je suis Jeune Juge National	Balise Jaune FFCO

Le Jeune Officiel qui représente son académie sur le Championnat de France, doit avoir une certification académique conforme au Cahier des Charges rappelé dans le Livret « Je suis Jeune Arbitre en CO ».

Le respect de cette disposition est indispensable pour ne pas mettre en difficulté le Jeune Arbitre et permettre à l'organisation du championnat de se dérouler normalement.

Divers

Dans le cadre de la signature de la convention nationale FFCO - UNSS, la Fédération Française de Course d'Orientation informera l'UNSS des conditions de participation des licenciés UNSS aux compétitions qu'elle organise ou qui permettent un accueil privilégié dans les clubs qu'elle fédère.

La FFCO propose aux licenciés UNSS pratiquant la Course d'Orientation, la gratuité de la part fédérale de la première licence FFCO. La prise de licence doit être conforme au règlement de la FFCO.

Les élèves licenciés à l'UNSS peuvent participer aux entraînements d'une structure FFCO quand ceux-ci font partie du programme de l'association sportive et en présence de leur animateur d'AS. Ces derniers motiveront leurs élèves à se licencier dans un club local.

Annexe 1 : 6 premiers des deux derniers CF UNSS « Etablissement »

Pour rappel, les 6 premiers en 2024 et 2025 au CF Collège et Lycée par équipe établissement :

CF - CO Collège Etablissement 2024 Ile de Ré				CF - CO Collège Etablissement 2025 - Vedène			
1	AS 10235	Collège Jacques Prévert	Heyrieux	1	AS 22251	Collège Bois de Locquéran	Plouhinec
2	AS 01088	Collège Anne Franck	Morrières les Avignon	2	AS 19436	Collège Guy Flavien	Paris
3	AS 10229	Collège Charles Munch	Grenoble	3	AS 18334	Collège Georges Besse	Loches
4	AS 19436	Collège Guy Flavien	Paris	4	AS 20333	Collège Émile Combes	Pons
5	AS 16227	Collège Pays de Monts	Saint Jean de Monts	5	AS 04233	Collège François Mauriac	Saint-Symphorien
6	AS 18336	Collège de Montrésor	Montrésor	6	AS 25320	Collège Adrienne Bolland	Bessières

CF – CO Lycée Etablissement 2024 Ile d'Oléron				CF – CO Lycée Etablissement 2025 Loches			
1	AS 06663	Lycée Guillaume le Conquérant	Falaise	1	AS 18453	Lycée Poly. Thérèse Planiol	Loches
2	AS 03007	Lycée Victor Hugo	Besançon	2	AS 09021	Lycée Poly. Désiré Nisard	Châtillon-sur-Seine
3	AS 15423	Lycée Louis Lopicque	Epinal	3	AS 26130	Lycée Descartes	Montigny-le-Bretonneux
4	AS 20365	Lycée Saint Louis	Pont l'Abbé d'Arnoult	4	AS 04051	Lycée Poly. Alcide Dusolier	Nontron
5	AS 19364	Lycée Hélène Boucher	Paris	5	AS 02378	Lycée Poly. Charles de Gaulle	Compiègne
6	AS 10481	Lycée Monge	Chambéry	6	AS 06001	Lycée GT Albert Londres	Cusset

[RFSA Article 18.2](#), relatif aux règles d'extension. Pour rappel, la règle d'extension est la suivante : les élèves inscrits en catégorie "Excellence" dans une activité donnée seront d'office inscrits dans cette même catégorie pour les activités connexes telles que définies par la direction nationale UNSS. La course d'orientation et le raid-multisports sont des activités connexes pour lesquelles les règles d'extensions s'appliquent.

Ci-dessous la liste des associations sportives classées dans les six premières places des CF UNSS « Etablissement » 2024 et 2025 en Course d'Orientation ou Raid Multisports et **non autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS « Établissement » 2026 dans ces deux activités.**

AS dans les 6 premières places au CF Course d'orientation en 2024 et 2025 :

Catégorie	Numéro AS	Etablissement	Ville	Académie
Collèges	AS 19436	Collège Guy Flavien	Paris	Paris

AS dans les 6 premières places au CF Raid-Multisports en 2024 et 2025 :

Catégorie	Numéro AS	Etablissement	Ville	Académie
Collèges	AS 10229	Collège Charles Munch	Grenoble	Grenoble
Lycées	AS 14780	LGT Emile Peytavin	Mende	Montpellier

Ces AS doivent s'inscrire en « Excellence » en 2025 - 2026 en Course d'Orientation et Raid Multisports.

Annexe 2 : Absence au protocole du CF 2025

Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole en 2025
et n'étant pas autorisé à participer dans la catégorie indiquée

Néant

Annexe 3 : Règlement et Format minimum des championnats qualificatifs

Les Championnats d'Académie devront **OBLIGATOIREMENT** respecter les conditions suivantes :

Les qualifications devront être organisées à minima¹ sur une épreuve de « **Répartition sur Réseau de Postes** » respectant les principes de l'épreuve de Répartition des Championnats de France :

- Répartition en équipe de 4 concurrent(e)s respectant les règles de composition d'équipe de la fiche sport ;
- Temps d'épreuve : 25' Collège / 30' Lycée ;
- Format de carte : A4 / Norme ISOM 2017 / Echelle 7500^e
 - Possibilité de carte à 10000^e pour le lycée
 - Possibilité de carte à l'échelle 5000^e pour le Sport Partagé

La phase départementale éventuellement mise en place au sein de l'Académie pourra se faire sur un format d'épreuve qui se rapproche de l'épreuve de « Relais » du CF en équipe (2 à 4 concurrents) avec possibilité de Parcours différenciés Long & Court.

¹ : La possibilité d'organiser une deuxième épreuve support à la qualification est bien sûr possible lors des Championnats d'Académie et reste à l'initiative de la CMR. En cas d'égalité, c'est l'épreuve de répartition qui départage les équipes.

Annexe 4 : Sport Partagé

Les équipes Collèges Sport Partagé ne doivent pas comporter un élève qui a plus de 2500 points au CN FFCO au 31/12/2025.

Les équipes Lycée Sport Partagé ne doivent pas comporter un élève qui a plus de 4000 points au CN FFCO au 31/12/2025.

Un Guide d'accompagnement Sport Partagé est publié chaque année pour compléter le [RFSA UNSS](#) pour décrire les parties spécifiques de ce programme.

[Lien vers l'article Opuss](#)



Ce document vise à fournir aux enseignants d'EPS et aux éducateurs spécialisés un ensemble d'outils et de repères pour faciliter la création et l'accompagnement d'équipe(s) lors des rencontres Sport Partagé.

Ce guide met à votre disposition :

En page 5, 6, 7 → les modalités de participation, qualifications et inscriptions aux rencontres SP

En page 8 à 14 → les outils pour établir la classification des élèves en situation de handicap

En page 15, 16 → les différents contacts que vous pouvez solliciter (question générale ou en lien avec une activité ciblée). L'adresse de contact générique : sport.partage@unss.org

Nouveauté :

Pour faciliter la classification de l'élève, l'adulte référent peut imprimer et compléter l'annexe 1 ou l'annexe 2 et la présenter à l'accueil de la rencontre UNSS.

Annexe 1 : page 17 du guide Sport Partagé (cliquer sur l'image)

Document pouvant être présenté pour la classification d'un ESH moteur et sensoriel

UNSS Annexe 1 : Document pouvant être présenté pour la classification d'un ESH moteur et sensoriel

Test Fonctionnels Classe « debut »	Classe UNSS Sport Partagé	Classe C1/C2 Résultats aux tests UNSS dans une épreuve adaptée - Niveau de handicap UNSS - Niveau de handicap UNSS - Niveau de handicap	Description	Schémas (Carnet ou schéma descriptif de chaque épreuve) Niveau : C1/C2 Niveau : Niveau Niveau : Niveau	Prénom NOM	Nom Etab Et Ville
TEST INF 1 Equilibre + latéralité	C1	Reconnaissance MATHÉMATIQUES sans aide ni matériel (test) - pas de compensation				
TEST INF 2 Course + latéralité	C4	Elèves présentant un handicap moteur				
TEST INF 3 Course avant	CCM	Elèves présentant une déficience motrice sans aide avec un matériel adapté				
TEST INF 4 Course arrière	CCM	Elèves présentant une déficience motrice sans aide avec un matériel adapté				
TEST INF 5 Equilibre	C4	Elèves présentant un handicap moteur				
TEST INF 6 Course en latéralité	CCM	Elèves présentant une déficience motrice sans aide avec un matériel adapté				
TEST INF 7 Saut	C4	Elèves présentant un handicap moteur				
TEST INF 8 Equilibre	CCM	Elèves présentant une déficience motrice sans aide avec un matériel adapté				
TEST INF 9 Saut	C4	Elèves présentant un handicap moteur				
TEST INF 10 Saut latéral	CCM	Elèves présentant une déficience motrice sans aide avec un matériel adapté				
TEST SUP 1 Equilibre ventral	C1	Elèves présentant une déficience motrice sans aide avec un matériel adapté				
TEST SUP 2 Equilibre latéral	C1	Elèves présentant une déficience motrice sans aide avec un matériel adapté				
TEST SUP 3 Déplacement main	C1	Elèves présentant une déficience motrice sans aide avec un matériel adapté				
TEST SUP 4 Amplitude bras	C1	Elèves présentant une déficience motrice sans aide avec un matériel adapté				
TEST SUP 5 Amplitude des bras	C1	Elèves présentant une déficience motrice sans aide avec un matériel adapté				
TEST SUP 6 Déplacement	C1	Elèves présentant une déficience motrice sans aide avec un matériel adapté				

- Associer une couleur en fonction des tests passés par l'élève
- Entourer pour chaque colonne (résultats aux tests, description et schémas) la description appropriée.
Une classification peut être proposée

Document complété le :
Nom et Signature Enseignant référent / Nom et Signature Président d'AS

Annexe 2 : page 18 du guide Sport Partagé (cliquer sur l'image)

Document pouvant être présenté pour la classification d'un ESH cognitif, mental et/ou psychique

UNSS Annexe 2 : Document pouvant être présenté pour la classification d'un ESH cognitif, mental et/ou psychique

	0 point	1 point	2 points	3 points	Prénom NOM
Autonomie dans l'activité	Autonomie avant et pendant l'épreuve	A besoin d'une aide avant l'épreuve (Jeune Coach)	A besoin d'une aide avant et pendant l'épreuve (Jeune Coach)	A besoin d'un Jeune Arbitre / Jeune Juge ou d'un adulte indépendant pendant l'épreuve	Né(e) le :
Relation aux autres	Interagit et communique Va vers les autres	Interagit et communique Va vers les autres	Interagit et communique Va vers les autres	Interagit et communique Va vers les autres	Etablissement Ville
Motricité	Pas impactée	Motricité globale faiblement impactée	Motricité globale moyennement impactée	Motricité globale fortement impactée	Académie

Observations au niveau social :
Observations au niveau de la motricité :

- Entourer pour les 3 domaines la description appropriée donnant un nombre de point(s)
- Vous pouvez affiner l'analyse en complétant les observables dans le tableau de droite.

En additionnant les points, une classification peut être proposée ci-dessous

C1	0 à 3 points	Autonomie dans l'activité =
C2	4 à 6 points	Relation aux autres =
C3	7 et 8 points	Motricité =
C4	9 et 10 points	Total =
C5	11 et 12 points	Classification proposée

Document complété le :
Nom et Signature Enseignant référent / Nom et Signature Président d'AS



Union Nationale du Sport Scolaire

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

**Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org**

Et sur nos réseaux sociaux :

